

Guillaume Blanc, *Une histoire environnementale de la nation. Regards croisés sur les parcs nationaux du Canada, d'Éthiopie et de France*

Paris, Publications de la Sorbonne, 2015, 319 p.

Clémence Guimont



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/10723>

DOI : [10.4000/etudesrurales.10723](https://doi.org/10.4000/etudesrurales.10723)

ISSN : 1777-537X

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2016

Pagination : 207-210

ISBN : 978-2-7132-2519-2

Référence électronique

Clémence Guimont, « Guillaume Blanc, *Une histoire environnementale de la nation. Regards croisés sur les parcs nationaux du Canada, d'Éthiopie et de France* », *Études rurales* [En ligne], 197 | 2016, mis en ligne le 04 février 2017, consulté le 23 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/10723> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.10723>

Ce document a été généré automatiquement le 23 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Guillaume Blanc, *Une histoire environnementale de la nation. Regards croisés sur les parcs nationaux du Canada, d'Éthiopie et de France*

Paris, Publications de la Sorbonne, 2015, 319 p.

Clémence Guimont

RÉFÉRENCE

Guillaume Blanc, *Une histoire environnementale de la nation. Regards croisés sur les parcs nationaux du Canada, d'Éthiopie et de France*. Paris, Publications de la Sorbonne, 2015, 319 p.

- 1 Cet essai est tiré de la thèse de Guillaume Blanc, docteur en histoire et spécialiste de l'histoire environnementale. À partir d'une analyse comparée entre trois parcs nationaux - les Cévennes en France, les Forillons au Québec et le Simien Mountains National Park en Éthiopie - l'auteur propose une réflexion sur la façon dont les États produisent un discours sur la nature. Ce discours est chargé de valeurs idéologiques. Il se construit en dépit de rapports de force propres aux populations locales et au pouvoir politique. Bien que chaque État produise un discours spécifique, il y a une généalogie commune. Ainsi, ils *patrimonia- lisent* la nature, c'est-à-dire l'historicisent et mettent en exergue des paysages ou des espèces locales qui deviennent autant d'éléments déterminants des traits distinctifs d'une culture et d'une histoire territoriales.
- 2 Cette construction de la nature permet à l'ordre politique de justifier une orientation nationaliste de son discours. Il valorise une « nature » spécifique, qui caractériserait en partie la singularité de l'identité nationale. L'idéologie nationaliste qui en résulte se caractérise par l'affirmation de la suprématie de l'intérêt général, incarnée dans le

maintien d'un patrimoine naturel réinventé, au détriment même, parfois, de l'intérêt de communautés locales, comme les sociétés pastorales.

- 3 Guillaume Blanc contribue ainsi à une compréhension historique de la construction de ces parcs, en s'appuyant sur les registres sociologique et politique, qui interrogent les interactions entre les projets humains et les spécificités écologiques de ces territoires. Il met en évidence de façon convaincante l'importance d'une réflexion sur la place de l'Homme dans la nature et sur les notions de patrimonialisation de la nature et de nationalisme.
- 4 Grâce à une analyse fouillée des archives des administrations de ces trois parcs, soit un corpus de plus de 35 000 pages, l'auteur démontre comment les États administrent un espace naturel à partir d'objectifs politiques. Pour ces États, il s'agit de rallier l'ensemble des populations à la préservation d'une nature, réinventée par les pouvoirs publics. Ainsi, les parcs nationaux sont davantage, pour l'auteur, des produits issus d'une construction humaine et politique.
- 5 Le travail comparatif met en évidence la reproduction de ces mêmes mécanismes politiques d'invention de la spécificité des espaces naturels, malgré les particularités de chacun de ces territoires, résultant d'histoires singulières, de pratiques sociales différentes, de la diversité des paysages et des espèces endémiques. La comparaison éclaire le travail d'administration de la nature notamment à partir d'une rationalité moderne qui s'impose comme référentiel de la construction des parcs.
- 6 Le premier chapitre est centré sur « la matérialisation naturelle d'une culture nationale ». L'auteur décrit comment les États construisent un « ordre naturel et social » qui désigne comment la nature est produite par les gestionnaires, non pas pour protéger l'environnement en tant que tel mais pour maintenir une nature stable afin de satisfaire les exigences du politique. La production de cet ordre s'appuie notamment sur l'expertise scientifique, au double statut. Elle permet de construire la frontière du parc mais aussi de cautionner l'élaboration d'une culture politique de ces territoires.
- 7 Les scientifiques mènent ainsi les inventaires des espèces présentes sur le territoire du parc. Ils déterminent les populations animales à surveiller et à réguler pour maintenir la nature telle qu'elle est et sans tenir compte de ses possibles évolutions¹. Ce travail de gestion de la nature construit l'image d'une « nature sauvage » qui acquiert une réelle existence dès lors que le pouvoir politique la valide en lui conférant une identité singulière.
- 8 Ainsi, le pouvoir politique éthiopien acclimate une vision occidentale de la nature, intacte et préservée des humains. Cela mène l'État éthiopien à une lutte contre l'occupation humaine *via* des politiques violentes d'expulsion et de *resettlement*, alors que ces populations autochtones coexistaient depuis des siècles avec la nature.
- 9 Dans les Cévennes, les gestionnaires maintiennent des forêts, restaurent des châtaigneraies et réintroduisent le tétras-lyre pour maintenir une nature correspondant aux images ancestrales en excluant l'Homme du paysage. Dès lors, le travail bureaucratique mis en place par les trois États témoigne de cette politique nationale, par une gestion rationalisée, par la nomination d'administrateurs et de gestionnaires ou bien encore par les moyens financiers alloués. L'espace national est ainsi façonné par ce travail d'identification et de délimitation de ce que peut représenter la valeur d'une « nature sauvage ».

- 10 Les paysages de ces parcs, explique G. Blanc dans un deuxième temps, sont vecteurs « de la diffusion d'un certain rapport social à la nature et à la nation » (p. 87). Les gestionnaires des parcs produisent un discours sur la nature qui lui donne un aspect constitutif de l'identité nationale. Le politique fabrique des territoires de mémoires et d'identités collectives en faisant voir ce que l'auteur qualifie de « permanence paysagère », c'est-à-dire une permanence entre l'écologie et l'ethnologie, entre la nature et l'identité des sociétés. Un discours sur la nature s'élabore progressivement, en la chargeant d'une charge nostalgique : cette nature héritée de nos ancêtres, dont nous devons prendre soin, comme un héritage. Le parc, dépositaire de cette mémoire, est chargé de maintenir cette identité passée, à la fois intacte et intemporelle, qui constitue « l'identité naturelle d'une nation ». Ce nationalisme est défini dans la lignée d'Eric Hobsbawm, comme une réponse politique à la désorganisation sociale, qui passe ici par une instrumentalisation politique de la nature. Le lecteur pourra toutefois regretter la rapidité de la démonstration du passage d'un discours territorial sur la nature à son élargissement en un discours national.
- 11 Dans un troisième chapitre, l'auteur décrit comment ce discours politique uniformisé, qui fait de la nature un élément de l'identité nationale, occulte cependant la multiplicité de représentations des liens entre les hommes et la nature, les débats sur la place des hommes dans les parcs et sur la conservation des espaces. Alors que les habitants du parc entretiennent une relation dynamique avec la nature, notamment par le biais de la chasse, de la pêche et de l'agriculture, l'État central édicte que la nature du parc doit être invariante. Une telle orientation génère des conflits territoriaux, qui peuvent aboutir à des violences sociales. Le cas de figure se produit dans les trois parcs étudiés, avec une situation plus dramatique dans le cas éthiopien, puisque les expulsions sont réalisées par la force.
- 12 Ainsi, le parc national répond à un objectif proprement politique, participer à la construction d'une identité nationale, parfois même nationaliste selon les époques. Celle-ci est cependant mouvante et les États définissent constamment ce qu'ils vont nommer *nature*. Guillaume Blanc décompose cette instrumentalisation politique. Elle se fait d'abord par un processus de patrimonialisation, c'est-à-dire d'intégration de la nature à l'identité territoriale, puis par un discours où les parcs apparaissent comme un espace privilégié de ce que l'auteur qualifie de « narration nationale ». Cette idée de patrimoine commun permet au politique d'intégrer les différences et de dépasser les temporalités courtes des conflits pour construire une identité partagée immuable et invariante.
- 13 Dans le cas de l'Éthiopie, la patrimonialisation est une façon pour l'État d'assurer la reconnaissance internationale du pays. L'empereur Haïlé Sélassié, décédé en 1974, laisse la communauté internationale, via les organismes comme l'UNESCO ou l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), inventer une nature sur le territoire éthiopien. Il justifie par-là ses politiques de répression des rebelles qui font un usage différent de la nature dans les parcs. Dans les trois parcs, le même phénomène se produit. Le patrimoine construit passe pour naturel et unifiant et devient, ainsi, un lieu de mémoire et d'union nationale.
- 14 Enfin, dans un cinquième et dernier chapitre, l'auteur explique la manière dont le parc devient un appareil coercitif au niveau national et au niveau local. En effet, alors qu'il crée un sentiment d'appartenance à la nation, il oblige au respect par les locaux de la mise aux normes de l'espace par les pouvoirs publics. En Éthiopie, le parc devient un

espace de violence jusque dans les années 2000, avec une criminalisation des populations locales qui ne comprennent pas ce « cadre écologique » qui leur est imposé par les organismes internationaux tels que l'UNESCO ou l'UICN.

- 15 Aujourd'hui les choses changent. Par ces politiques d'expulsion des populations et de lutte contre leurs pratiques culturelles, l'administration du parc a provoqué une déstructuration identitaire et une désorganisation sociale des communautés locales, qui en viennent à mendier l'aide aux touristes et à rejeter les traditions des chasseurs et agriculteurs.
 - 16 Aux Forillons et dans les Cévennes, il s'agit aussi d'une négociation permanente entre les gestionnaires des parcs et les chasseurs et pêcheurs, notamment pour que ceux-ci s'adaptent aux règles d'usage des ressources naturelles édictées par les pouvoirs publics.
 - 17 Par cet ouvrage, l'auteur s'inscrit dans la lignée des humanités environnementales, plus particulièrement de l'histoire environnementale.
 - 18 Ce courant des sciences humaines et sociales tente de comprendre les interdépendances entre nature et sociétés et il analyse à la fois les influences des hommes sur la nature et de la nature sur les hommes. L'ouvrage analyse de façon pleinement convaincante la domination du politique sur la nature, qui la renie pour ce qu'elle est mais en fait un outil politique au service d'une idéologie.
 - 19 On aurait aimé en savoir plus sur la façon dont le politique inscrit son action dans un cadre environnemental avec lequel il ne peut pas toujours négocier. La nature peut-elle résister ou obliger le politique à prendre certaines inflexions ? Bien qu'il y ait d'après nous des passages trop rapides sur l'influence de la matérialité écologique sur les décisions publiques, cet ouvrage apporte une contribution notable aux humanités environnementales et il mérite toute notre attention.
-

NOTES

1. Nous invitons le lecteur à se reporter au numéro *d'Études rurales*, 2015/1, n° 195 sur les inventaires naturalistes, qui démontre bien la dimension politique des inventaires et leur influence sur la mise en ordre du vivant.